## AVIS

(Pour simplister la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNÉMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Anna-LES, les Timbres-Poste du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tari des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est:

10 De 50 cents pour les Messes Basses; 20 De \$3.00 pour les Grand'Messes.

## TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

- DANS LB -

## SANCTUAIRE de N.-D. du CAI

- 1º Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2° Une lampe pour une Neuvaine: 40 cents.
- 3º Pour les 15 lampes, représentant les 15 My tères: 60 cents par jour.
- 4º Nne lampe pour un mois: \$1.10.
- 5° Une lampe pour un an: \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières